

Concours de nouvelles policières 2019

Règlement

Article 1: La bibliothèque du centre culturel André Malraux organise un concours de nouvelles dans le but d'encourager l'écriture et la lecture. Ce concours est gratuit et ouvert à toutes les personnes âgées de plus de 16 ans résidant en île-de-France. **Cette clause est éliminatoire.**

Article 2: La forme choisie pour le concours est celle d'une nouvelle ne devant pas excéder 10 000 caractères maximum, taille de caractère 12 (espaces comprises) (format 21/29,7). Toutes les nouvelles **se termineront impérativement par les phrases:** «C'est fini. La plage de Big Sur est vide, et je demeure couché sur le sable, à l'endroit même où je suis tombé.». (*La promesse de l'aube*, Romain Gary).

Article 3: Pour faciliter le travail du jury, une présentation soignée et dactylographiée est demandée aux candidats. Il doit s'agir d'une œuvre originale, non publiée, individuelle, écrite en français et comportant un titre.

Elle sera adressée en cinq exemplaires.

En haut de chaque page apparaîtra un pseudonyme choisi par le candidat. Le texte sera accompagné d'une enveloppe cachetée comportant le pseudonyme utilisé ainsi que le nom exact de l'auteur et ses coordonnées, ceci afin de préserver l'anonymat de tous les participants. Il n'est possible de concourir qu'avec un seul écrit qui ne sera pas retourné à son auteur.

Article 4: L'envoi doit parvenir au plus tard le 13 mai 2019 (le cachet de la poste faisant foi) :

Bibliothèque du centre culturel André Malraux, concours littéraire, 3 bis Quai Voltaire, 78230 Le Pecq

Article 5: Le jury décernera trois prix remis lors d'une cérémonie qui aura lieu le 14 juin 2019. Ces prix seront décernés sous forme de chèques-cadeaux.

Article 6: Les concurrents s'engagent à céder aux organisateurs du concours tous les droits d'exécution et de reproduction sur les œuvres qu'ils présentent.

Article 7: La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.